



ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de St-Martin soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisations de construire déposées par :

- Mme Jeanne-Alexandra Hofmann, Ch. des Bourneaux 4A, 1315 La Sarraz : construction d'un auvent au-dessus de la porte-fenêtre, parcelle 2360, coord. 600'895/113'007, zone du centre des villages
- S.I. "Le Hameau de Sandulin" sàrl, Cotzette 9, 1950 Sion : transformation d'une grange-écurie en habitation au sens de l'art.9 LRS, parcelle 2487, coord. 601'125/112'862, Rte du Pont de la Bataille 28, 1969 Trogne/St-Martin, zone du centre des villages
- Mme Isabelle Jacot Sadowski, Av. Croix de Rive 34, 1028 Préverenges : modification du projet autorisé le 24.08.2021, parcelle 303, coord. 599'881/114'383, Ch. de l'Ecole 1, 1969 Suen/St-Martin, zone du centre des villages
- Mme Caroline Rey, Rue de la Maison-Blanche 33, 1969 Suen/St-Martin : transformation d'une grange-écurie au sens de l'art. 9 LRS, parcelles 2340, 2341, folio 24, Rue du Nord 18, 1969 Trogne/St-Martin, coord. 600'945/113'008, zone du centre des villages

Les dossiers peuvent être consultés auprès du bureau du Chef technique durant les heures d'ouverture. Les observations ou les oppositions dûment motivées doivent être adressées, par écrit, en deux exemplaires, au Conseil municipal de St-Martin, dans un délai de trente jours dès la présente publication.

St-Martin, le 30 septembre 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE